



**Le commission locale d'aptitude est assez déterminante dans la carrière des ICNA du CRNA/O.** En effet c'est principalement via cette commission que les personnels ont accès aux postes déclenchant l'accès au grade d'ICNA en Chef ce qui permet in fine d'accéder au HEA.

**Le problème d'accès aux postes déclenchant est le frein principal au déroulement de carrière optimisé.** Bien que nous en soyons qu'aux prémices, celui-ci va largement s'accroître dans les années à venir.

**Les listings permettant de classer les agents sont assez complexes.** Cela ouvre donc la porte à des erreurs potentielles.

**Par son travail de surveillance le SNCTA corrige une coquille dans le listing** et permet la nomination de 2 agents supplémentaires de ce qui était prévu initialement.

**Les postes supplémentaires obtenus par le SNCTA permettront aux agents concernés de mieux optimiser leur carrière. Au-delà de ces agents, cela accélère les nominations futures par effet cascade.**